



RESUME DE L'ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUE DU TERRITOIRE ADOUR AVAL ET DU SAGE



L'analyse socio-économique des enjeux et usages liés à l'eau du territoire Adour aval et du SAGE, menée dans le cadre de l'élaboration du SAGE, a été réalisée en plusieurs phases successives, entre 2016 et 2020.

Les objectifs poursuivis par la CLE sont les suivants :

- caractériser d'un point de vue socio-économique le territoire Adour aval : il s'agit d'obtenir une vision socio-économique des enjeux et usages liés à l'eau en parallèle de l'état des lieux environnemental du SAGE ;
- aider au choix de la stratégie à adopter pour le SAGE en évaluant les impacts socio-économiques des différents scénarii étudiés par la CLE : il s'agit d'orienter la CLE dans ses choix en fonction d'indicateurs socio-économiques ;
- chiffrer le scénario retenu et vérifier sa compatibilité avec les capacités financières du territoire.

➤ Caractérisation économique du territoire et analyse du financement de l'eau

Cette première phase s'est déroulée sur la base de l'état des lieux/diagnostic du SAGE produit par la CLE dans le but de le compléter d'un point de vue socio-économique. Une caractérisation socioéconomique du territoire du SAGE Adour aval a été réalisée et les modes et circuits de financement des actions ou services de gestion sur l'eau et les milieux aquatiques ont été identifiés. Cette phase avait pour but de permettre à la CLE d'appréhender les enjeux et usages du territoire dans leur réalité socio-économique.

Cette étape a permis de décrire les activités économiques en présence de manière qualitative, quantitative et/ou monétaire et de préciser l'importance socio-économique des usages de l'eau et les positionner dans l'aménagement du territoire actuel.

Afin d'aider la CLE à élaborer le scénario tendanciel du SAGE et pour comprendre les enjeux futurs de la gestion de l'eau, des éléments ont été produits pour envisager les dynamiques et évolutions futures probables du territoire notamment dans ces composantes socio-économiques et pour envisager les enjeux futurs de gestion de l'eau au regard de ces évolutions possibles.

Une description du financement actuel de la gestion de l'eau (coûts des différents services de l'eau, contribution des différents usagers, aides et redevances) a permis de comparer la contribution financière de chaque catégorie d'acteurs ou de chaque secteur d'activité à leur importance socio-économique ainsi qu'aux pressions qu'ils induisent sur l'eau et les milieux aquatiques.



➤ Chiffrage et analyse des impacts socio-économiques de la mise en œuvre du SAGE

Cette phase s'est déroulée en parallèle du travail de rédaction des documents finaux du SAGE.

- Chiffrage des dispositions et règles du SAGE

Cette étape a permis d'évaluer le coût de la mise en œuvre des dispositions et règles du SAGE, ce qui représente une question prioritaire pour de nombreux acteurs et une analyse importante pour envisager la faisabilité de mise en œuvre du SAGE.

Le coût global de la mise en œuvre des dispositions du SAGE sur une période de 10 ans est estimé entre 63 et 128 millions d'euros. L'écart entre les fourchettes basse et haute du chiffrage dépendra de l'ambition que mettront les acteurs locaux dans la mise en œuvre des actions sur le territoire et du dimensionnement des actions.

Les coûts induits par la mise en œuvre du SAGE ont été comparés aux coûts qui existeraient hors SAGE, afin de mettre en évidence les coûts supplémentaires liés à la mise en œuvre du SAGE.

Enfin, les coûts globaux de mise en œuvre du SAGE ont été répartis dans les grandes masses sur les différentes catégories d'acteurs.

- Analyse des scénarii avec et sans SAGE et des bénéfices de la mise en œuvre du SAGE

Le but de cette étape était d'apporter des éléments d'appréciation socio-économiques de la mise en œuvre des scénarii « avec SAGE » et « sans SAGE » sur le territoire Adour aval. De nombreux indicateurs socio-économiques ont été élaborés et renseignés sur la base de données les plus fiables et/ou locales possibles pour rendre compte des impacts socio-économiques de la mise en œuvre du SAGE et pour apporter une comparaison avec l'hypothèse d'une évolution du territoire sans SAGE.

Dans cette même étape, les bénéfices attendus de la mise en œuvre du SAGE (liés par exemple à l'amélioration de l'état des milieux, à la diminution des risques, à des coûts évités, etc.) ont été évalués, là encore sur la base d'indicateurs spécifiques. Une analyse coûts/bénéfices globale de la mise en œuvre du SAGE a permis de mettre en évidence les plus-values qui peuvent être attendues du SAGE.

- Evaluation des capacités de financement des actions du SAGE

Cette évaluation vient compléter le chiffrage des dispositions et règles du SAGE pour envisager leur faisabilité et mettre en évidence d'éventuels besoins en terme de recherche de financements. Ainsi, la capacité de financement des acteurs du territoire pour la mise en œuvre du SAGE a été analysée. Pour certains points identifiés, des sources ou instruments de financement nouveaux ont été évoqués (sans toutefois pouvoir apporter la certitude de leur mobilisation à terme).



➤ Résumé des principaux résultats et conclusions

Le territoire du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Adour aval fait l'objet de divers usages (industries, tourisme littoral, activités récréatives, prélèvements pour l'eau potable,...) qui peuvent générer des pressions sur la qualité des milieux naturels et aquatiques. Certains sont particulièrement sensibles à l'état de l'eau ou des milieux aquatiques et humides.

Face aux évolutions climatiques futures (hausse des températures et diminution de la pluviométrie en été, augmentation des événements climatiques extrêmes à l'année) et à la hausse de population sur le territoire (+10% entre 2013 et 2029), les enjeux liés à la qualité de l'eau pour l'alimentation humaine, à l'urbanisation et à l'exposition des populations et des biens aux inondations et coulées de boues risquent de s'accroître.

L'eau sur le territoire a un coût pour ses usagers estimé à 39 millions d'euros par an qui recouvre essentiellement les dépenses pour les services liés à l'eau (eau potable, assainissement, irrigation, pluvial,...). Ces derniers dépensent quant à eux 51 millions d'euros pour leur fonctionnement, dont 24% est issu d'aides (Agence de l'Eau et financeurs publics).

La mise en œuvre du SAGE Adour-Aval a un coût estimé entre 63 millions d'euros et 128 millions d'euros sur la période 2020-2029, dont 64% est destiné à l'amélioration de la qualité de l'eau, et 20% au volet milieux naturels et aquatiques. Au regard des bénéfices économiques et environnementaux générés par la mise en œuvre des dispositions du SAGE ces coûts sont à relativiser. De plus, parmi les coûts générés par la mise en œuvre du SAGE, 78% du montant des dispositions relatives à la thématique milieux naturels et aquatiques sera subventionnée, et 60% pour la thématique traitant la gestion quantitative de la ressource en eau.

Selon l'hypothèse de chiffrage regardée, 51% à 54% des coûts restent à la charge des acteurs du territoire. Les enjeux de financement concernent en priorité la réduction des phytosanitaires (« Réduire l'utilisation de produits phytosanitaires en zones agricoles et améliorer les pratiques d'utilisation »), la mise en conformité des installations d'ANC (à charge des ménages) et la préservation des zones humides (à charge des ménages et des collectivités). Compte tenu de ces résultats, une réflexion est menée pour mobiliser de nouveaux financements afin d'alléger la charge des acteurs, tels que la taxe GEMAPI, d'autres financements européens ou régionaux, ou encore le dispositif Aquaprêt.